

Bref du Pape saint Pie X à la louange de Louis Veillot

Ad Dominum Franciscum Veillot qui novissimam partem vitæ patruï sui Ludovici Veillot tamquam filiale venerationis obsequium beatissimo patri exhibuit.

Très cher Fils,

C'est avec une bien douce et grande satisfaction que Nous avons reçu l'hommage de la dernière partie de la « Vie de Louis Veillot », votre oncle, et Nous vous félicitons de tout notre cœur d'avoir mené à si heureuse fin cet ouvrage de haute importance, laissé inachevé par votre très digne père.

La publication de votre beau travail ne pouvait se faire à une heure plus opportune, puisqu'elle a précédé de peu de temps la date mémorable du centenaire de naissance de l'éminent publiciste catholique, dont le nom désormais est glorieusement fixé dans l'histoire.

À l'exemple des deux Papes qui Nous ont précédé sur ce Siège Apostolique, et principalement de Pie IX, de sainte mémoire, il Nous est agréable de rendre témoignage à ce grand homme de bien, défenseur irréductible des droits de Dieu et de l'Église.

Avec la flamme de son zèle d'apôtre, il entra dans la lice, orné des dons précieux qui font l'écrivain, l'artiste et le penseur de génie, par lesquels il a égalé et surpassé les Maîtres les plus illustres ; car, dans les saintes batailles de la défense des principes sacrés, sa plume était à la fois un glaive tranchant et un lumineux flambeau. Ce qui entraînait la vigueur de son esprit, ce qui l'enveloppait de lumière, ce qui en centuplait l'énergie, c'étaient, avec sa foi profonde, l'Amour de l'Église dont il désirait le triomphe et l'amour de sa patrie qu'il voulait fidèle à Dieu.

Guidé par cette foi, inspiré par ce double amour, il sut repousser comme une impiété toute diminution de la souveraineté de Jésus-Christ et toute renonciation aux enseignements de la Chaire Apostolique. Il comprit que la force des sociétés est dans la reconnaissance pleine et entière de la royauté sociale de Notre-Seigneur et dans l'acceptation sans réserve de la suprématie doctrinale de son Église. Avec quelle âme droite et fière, avec quel cœur indomptable, il fit entendre, sur ces questions fondamentales, les proclamations les plus courageuses, confessant sans hésitation et sans atténuation la vérité catholique, ne voulant jamais distinguer entre les droits que le monde moderne admet et ceux qu'il prétend proscrire. Avec quelle généreuse franchise, il sut démasquer les théories libérales, aux déductions si funestes, dans les sophismes dissimulés sous le nom de liberté.

Convaincu que la nation qui porte à travers les siècles le nom de Fille aînée de l'Église, doit à sa foi, à son génie, à la logique de son histoire de reconnaître dans leur plénitude les droits du Saint-Siège et l'autorité du Pontife Romain, il s'appliqua avec toute l'ardeur de son âme à dissiper les préjugés et les équivoques du Gallicanisme, et fut d'une aide puissante dans le grand mouvement vers le Siège Apostolique qui signala son époque. Nul n'ignore la persévérance avec laquelle il s'éleva toujours contre les esprits pervers qui s'attaquaient aux sources vives des traditions chrétiennes, force et gloire de sa patrie.

C'est assurément un grand honneur pour un serviteur de l'Église d'avoir, pendant près d'un demi-siècle, projeté sur les événements qui se sont succédé dans le monde la pure lumière de la doctrine catholique et d'avoir poursuivi sans trêve ni merci l'erreur qui s'étale au grand jour et l'erreur qui serpente dans l'ombre. Il lui reste le mérite et la gloire de l'avoir fait avec le courage, l'entrain et

l'enthousiasme d'un homme qui possède la Vérité et qui sait que cette Vérité a des droits imprescriptibles. Il lui reste le mérite et la gloire de l'avoir fait dans l'obéissance et la discipline, le regard fixé sur les directions du Saint-Siège. Il lui reste le mérite et la gloire de l'avoir fait avec un désintéressement complet, ne cédant jamais aux séductions, aux louanges, aux promesses, bravant l'impopularité, les intrigues, les antipathies, les accusations calomnieuses de ses adversaires, parfois la désapprobation même de ses compagnons d'armes, « heureux d'avoir été trouvé digne de souffrir des affronts pour le Nom de Jésus » (Actes V, 41).

L'ensemble de sa carrière illustre est digne d'être présenté comme modèle à ceux qui luttent pour l'Église et les causes saintes, et qui sont sujets aux mêmes contradictions, aux mêmes déchaînements de la passion. Qu'à l'exemple de Louis Veillot, ils soient fiers de leurs titres de chrétiens et de serviteurs de l'Église ; qu'ils sachent que Dieu combattra avec eux et leur donnera la victoire à l'heure marquée par sa Providence.

Avec le témoignage de toute Notre satisfaction, Nous vous accordons, très cher Fils, comme gage des faveurs célestes, à vous et à tous les membres de votre famille, à tous les descendants de Louis Veillot, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome près de Saint-Pierre, le 22 octobre de l'année 1913, de Notre Pontificat la onzième.

PIUS PP. X.